



Paris, Juin 2013

Nous avons le plaisir de renouveler l'adhésion de CELLA Group au Pacte Mondial des Nations Unies, que nous soutenons depuis 2009.

L'ensemble du Personnel et de la Direction de CELLA Group reste très attaché aux valeurs fondamentales défendues par le Pacte Mondial.

Aussi, nous avons intensifié nos engagements par des actions pratiques en vue de soutenir, promouvoir et respecter les dix principes du Pacte Mondial.

Guy CURIEL
Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guy Curiel', written over a faint, circular watermark or background mark.

CELLA Group est un groupe de société de services et de conseils en Informatique, basé en Ile de France. Forte de plus de 410 Collaborateurs, CELLA Group, entreprise autonome et indépendante, reste attachée depuis sa création en 1995, aux valeurs fondamentales des Droits de l'Homme.

Cela passe par le respect des individus, du droit du travail, mais aussi par la prise de conscience de l'empreinte environnementale qu'une entité économique comme CELLA Group peut générer.

Conformément aux quatre grandes catégories (droits de l'homme, travail, environnement et lutte contre la corruption) des dix principes du Pacte Mondial, CELLA Group met en place une série d'actions et de réflexions pratiques, entraînant l'ensemble de la structure vers un « mieux disant » écologique et citoyen.

Principes relatifs aux Droits de l'Homme et aux Conditions de Travail

- 1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et*
- 2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.*
- 3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;*
- 4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;*
- 5. L'abolition effective du travail des enfants ; et*
- 6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.*

Description et Résultats

Cella Group a procédé à une étude interne sur la diversité de son personnel, tout en respectant la confidentialité de chaque information.

Cette étude a pour but de fournir une photographie afin de noter et donc de corriger les éventuels écarts et anomalies d'évolution, de salaire ou de responsabilité.

Ainsi nous notons qu'en 2012-2013, parmi ses Collaborateurs :

- 1/3 sont des femmes
- 5% sont des séniors
- 12% sont de nationalité étrangère (tous en règle avec la législation)
- 2% sont déclarés handicapés

Il est à noter que l'écart de salaire entre hommes et femmes est supérieur à 10% en faveur des hommes, ceci constitue une anomalie que nous nous efforçons de corriger dans la durée.

Le faible taux de salariés se déclarant handicapés est d'une part, le résultat d'une méconnaissance par nos salariés de la législation et d'autre part le faible taux de travailleurs handicapés dans les métiers du service informatique, en général.

Notre objectif en la matière est de diffuser plus largement les informations provenant de l'Administration, du Ministère de la Santé et de l'AGEFIPH, afin de dépasser tout éventuel blocage psychologique que pourrait avoir un salarié pour se déclarer en tant qu'handicapé.

Notre équipe de recrutement est très sensible sur ces points de non-discrimination à l'embauche. Nous nous interdisons toute forme de rejet de candidature pour des raisons non professionnelles.

Par ailleurs, l'objectif de faire savoir notre engagement passe par la rédaction de clauses contractuelles que nous allons inclure dans nos contrats de sous-traitance, destinés tant à nos Fournisseurs qu'à nos Clients, ainsi que dans nos contrats de travail.

Nous espérons ainsi participer à notre échelle, à la diffusion des principes du Pacte Mondial.

De plus, nous sommes particulièrement attentifs à l'évolution de notre personnel. Nous avons dispensé 78 formations sur les 12 derniers mois, ce qui représente un taux bien supérieur à celui imposé par la législation.

CELLA Group est partenaire de l'association PLANETE URGENCE, dans le cadre de **congés solidaires** afin de permettre, en participant financièrement, à un Collaborateur volontaire de donner de son temps libre à un projet de solidarité internationale auprès d'une structure locale partenaire de Planète Urgence.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;

8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et

9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Description et Résultats

Après avoir mené et réussi des actions simples (remplacement des imprimantes classiques par des imprimantes à toner écologique, remplacement des ampoules par des ampoules à faible consommation,...) et sensibilisé nos personnels aux éco-gestes (éteindre sa lumière et son écran en quittant son bureau, utiliser le moins de papier possible, ...), nous avons dû faire face à la désaffection surprise du sous-traitant en charge de la collecte et du recyclage de nos papiers et trouver un nouveau fournisseur fiable.

Dans les prochaines semaines, nous passerons à un stade supérieur, puis que nous souhaitons dans les prochains mois, nous soumettre à un Bilan Carbone et connaître ainsi notre empreinte écologique.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Description et Résultats

Nous connaissons les risques juridiques et opérationnels qu'encourt une entreprise comme Cella Group. C'est pourquoi nous prohibons toute action qui pourrait engendrer une quelconque suspicion ou doute dans la transparence de nos relations commerciales. Les éventuels cadeaux, les éventuelles remises sont toujours modestes et ne sont en aucun cas une quelconque compensation.

Nous diffusons ces règles simples de respect d'une éthique qui se veut transparente.

Cette année est une année de transition pour notre engagement dans le développement durable. Les prochains mois seront mis à profit pour mesurer les actions mises en œuvre, investir les nouveaux champs d'action et ainsi nous inscrire durablement dans une politique écoresponsable.
